

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	10
Pour	10
Contre	

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal

du 2 octobre 2026

Délibération n° 66/2026

portant sur le devenir du bâtiment 104 Le Bourg.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Édith LÉGER - Marie LINET - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT

La commission patrimoine s'est réunie afin de discuter sur le devenir du bâtiment au 104 Le Bourg. L'objet de la réflexion est de savoir si des travaux de rénovation sont à lancer ou si une vente de l'immeuble est envisagée.

Monsieur le Maire propose de faire évaluer le bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de faire estimer le bien par une agence immobilière,
- Demande à ce que la réflexion sur le devenir du bâtiment soit remise à l'ordre du jour après le résultat de l'estimation.

Fait à MARVAL, le 2 octobre 2026

Le Secrétaire de séance,
Kevin NYLAND



Le Maire,
Régis de Solms

